

---

## Max Weber, la théorie économique et les apories de la rationalisation économique

Michel Lallement

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/212>

DOI : 10.4000/ccrh.212

ISSN : 1760-7906

### Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2004

ISSN : 0990-9141

### Référence électronique

Michel Lallement, « Max Weber, la théorie économique et les apories de la rationalisation économique », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 34 | 2004, mis en ligne le 05 septembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/212> ; DOI : 10.4000/ccrh.212

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

---

# Max Weber, la théorie économique et les apories de la rationalisation économique

Michel Lallement

---

- 1 Comme on le sait, et contrairement à ce que peut laisser croire sa consécration académique en tant que « père fondateur » de la sociologie, d'un strict point de vue professionnel, Max Weber a principalement fait une carrière d'économiste<sup>1</sup>. Après avoir suivi une formation de juriste, s'être fait avocat, avoir travaillé pour le *Verein für Sozialpolitik* et occupé une chaire associée de droit commercial à Berlin, Max Weber négocie un tournant décisif lorsque, en 1894, il prend le poste de professeur d'économie et de finances (*Nationalökonomie und Finanzwissenschaft*) que lui propose l'université de Fribourg afin de remplacer Eugen von Philippovitch (lui-même en partance pour Vienne)<sup>2</sup>. Dans son *Lebensbild*, Marianne Weber rend ainsi compte du choix de son mari :

Bien que cela lui coûte énormément de travail, si l'on considère ce qu'il peut faire par lui-même, le changement de discipline correspond à son désir ; l'économie est encore une science souple et « jeune » en comparaison du droit, et de plus elle se tient à la frontière des différentes provinces du savoir : à partir d'elle s'ouvrent des chemins directs menant à l'histoire des idées et des civilisations aussi bien qu'aux problèmes philosophiques ; et enfin elle est plus féconde pour une orientation politique et sociopolitique que la problématique plus formelle de la pensée juridique<sup>3</sup>.

Les différentes chaires ensuite occupées par Max Weber à Heidelberg, Vienne puis Munich sont, de même, des postes d'économie. Dans ses écrits et ses conférences, par ailleurs, c'est bien en tant qu'économiste que Max Weber s'exprime<sup>4</sup>. On ne saurait ignorer les risques d'anachronisme qui amputent la portée de cette remarque introductive. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les frontières de la science économique étaient plus perméables qu'aujourd'hui et il était donc plus aisé de se revendiquer d'une telle discipline sans nécessairement se couler dans une unique matrice d'interprétation. Quant à la sociologie, elle en est encore – sur le plan institutionnel du moins – à ses tout premiers balbutiements. Quoi qu'il en soit, les travaux de Max Weber qui, à un titre ou à un autre, engagent une dimension économique sont bien multiples. Sur la base de ce

constat, l'objectif de la présente contribution consiste à baliser la manière dont l'économiste Max Weber a progressivement adopté une posture de sociologue de l'économie.

- 2 Deux questions majeures vont structurer le propos qui suit. L'œcuménisme théorique de Max Weber en matière d'analyse économique sert de point de départ à la première. Comment expliquer en effet que celui-ci se tourne aussi aisément vers la théorie autrichienne de l'utilité marginale alors même qu'il ne cesse de revendiquer son appartenance à une école – l'école historique allemande en l'occurrence – dont la problématique et la méthode sont en tout point opposées à l'approche néoclassique naissante ?<sup>5</sup> La réponse que je propose, dans la première partie de ce texte, constitue l'étape logiquement antérieure à l'énoncé de la question suivante : n'y a-t-il pas dans les travaux de Max Weber une grille d'analyse sociologique de l'économie autre que celle, fréquemment commentée, qui engage à l'examen raisonné des affinités plus ou moins électives entre économie et religion, économie et droit, économie et politique... ? Ce dernier registre d'interrogation relève davantage de ce que Max Weber nommait la *Sozialökonomik*. Sans nier l'intérêt sociologique de ce pan majeur de l'œuvre weberienne aujourd'hui connu et abondamment commenté, je souhaite attirer l'attention sur une dimension beaucoup plus rarement évoquée, celle qui consiste à lire les activités économiques *stricto sensu* à la lumière des tensions qui ne cessent d'opposer rationalisation formelle et rationalisation matérielle. Pour répondre à une telle invitation, le matériau qu'il convient de travailler au premier chef est contenu dans deux publications posthumes : *Économie et société* (1922)<sup>6</sup> d'une part, les conférences munichoises de 1919-1920 (éditées en 1923, à la demande de la femme de Max Weber, sous le titre d'*Histoire économique*) d'autre part.

## Max Weber et la théorie économique autrichienne

- 3 La nature des relations qu'entretient Max Weber avec l'école historique allemande (en particulier avec Karl Knies<sup>7</sup>, Karl Bücher ou encore Gustav von Schmoller) est plus ambiguë qu'il n'y paraît à la lecture des grandes fresques que nous proposons la plupart des ouvrages d'histoire de la pensée économique ou même des travaux extrêmement informés de spécialistes comme Wilhelm Hennis. Parmi les multiples points de ralliement et de convergence figure cependant, et sans conteste aucun, l'attachement à la *Sozialökonomik*. Si l'on suit le calendrier établi par Richard Swedberg<sup>8</sup> afin d'éclaircir la généalogie des travaux économiques de Max Weber, c'est durant les années 1903-1909 que ce dernier met en place un programme de recherche qui correspond pleinement à la problématique de la *Sozialökonomik*, à savoir, et cela conformément aux orientations préconisées par Karl Knies, l'exploration des relations entre l'économie et le reste de la société<sup>9</sup>. La période 1910-1920 consacre un tournant explicite vers la sociologie. C'est durant cette décennie que Max Weber porte un intérêt grandissant pour la sociologie économique *stricto sensu* mais sans pour autant lâcher, il est vrai, le fil de la *Sozialökonomik*. Les deux chantiers auxquels s'attaque Max Weber dans les dix dernières années de sa vie sont ainsi consacrés à l'éthique économique des religions mondiales d'une part et au *Grundriss der Sozialökonomik* d'autre part. Est-ce à dire que, en opérant ce dernier mouvement, Max Weber a tourné le dos plus encore à la théorie économique à laquelle ses collègues de l'école historique s'opposaient si vigoureusement ? À cette question, la réponse est clairement négative. Afin d'étayer sa sociologie de l'économie, Max Weber

utilise la théorie autrichienne de l'utilité, dont il défend l'intérêt pour des raisons purement heuristiques<sup>10</sup>. Mais, comme je vais m'efforcer de le montrer maintenant, un tel usage n'est pas dénué d'ambiguïtés.

## Théorie économique et sociologie rationaliste

- 4 Une précision avant toute chose : lorsque Max Weber évoque la théorie économique, il s'agit de l'approche marginaliste et non de l'économie classique. Max Weber se démarque explicitement de cette dernière, et de Karl Marx au premier chef, lorsqu'il écrit que

la réduction, en « dernière analyse », de « tous les moyens », à la « quantité de travail » fournie est une erreur<sup>11</sup>.

Sur le terrain de la théorie de la valeur, la principale référence de Max Weber est celle de l'école autrichienne de l'utilité marginale, école dont Max Weber possède une bonne connaissance par l'entremise notamment des travaux d'Eugen von Böhm-Bawerk. Quelle appréciation Max Weber porte-t-il au juste sur cette théorie autrichienne ? Certains jugements de Max Weber peuvent sembler *a priori* suffisamment tranchés pour paraître comme autant de réserves conduisant à douter définitivement de la pertinence de la loi de l'utilité marginale. Eau apportée au moulin de Wilhelm Hennis, Max Weber n'explique-t-il pas dans son article programmatique de 1904 que

[...] la méthode théorique et « abstraite » continue à s'opposer avec une raideur hargneuse et apparemment insurmontable à la recherche empirique et historique ?

<sup>12</sup>.

Peu auparavant, Max Weber s'était posé la question de savoir s'il fait sens de mettre sous forme de loi une régularité familière de connexions causales observées dans la vie quotidienne pour opposer ensuite les sciences exactes de la nature (pour lesquelles les lois sont d'autant plus importantes et précieuses qu'elles ont une validité plus générale) aux sciences historiques pour lesquelles

plus la validité, c'est-à-dire l'*extension*, d'un concept générique est large, plus aussi il nous éloigne de la richesse de la réalité, puisque, pour embrasser ce qu'il y a de commun au plus grand nombre possible de phénomènes, il doit être le plus abstrait possible, donc *pauvre* en contenu. Dans les sciences de la culture, la connaissance du général n'a jamais de prix pour elle-même<sup>13</sup>.

- 5 Associé à la remarque précédente, ce diagnostic épistémologique que l'on peut analyser comme une pierre posée dans le jardin du marginalisme ne conduit pas à l'invalidation de ce dernier. Tout au contraire. Plus loin dans la démonstration, Max Weber revient sur la nécessité de construire des concepts, ou plus exactement des idéaux-types. D'où cette apostrophe manifestement destinée à Gustav Schmoller et à nombre de ses collègues de l'école historique : c'est

[...] grâce à l'idéal-type, que l'on peut réellement élucider sans équivoque ce que l'on entend et que l'on peut entendre par le concept *théorique* de la valeur. Ceux qui n'ont que mépris pour les « robinsonnades » de la théorie abstraite feraient bien de méditer sur tout cela tant qu'ils ne sont pas en mesure d'y substituer quelque chose de mieux, ce qui veut dire en l'occurrence quelque chose de plus clair<sup>14</sup>.

À l'école marginaliste, Max Weber reconnaît un pouvoir heuristique réel dans la mesure où la loi de l'utilité marginale permet de transformer la notion d'échange de concept générique en véritable concept génétique<sup>15</sup>. L'intérêt affiché par Max Weber pour la théorie économique est donc avant tout d'ordre méthodologique. Pour fonder sa sociologie économique, Max Weber est fidèle aux préceptes de sociologie rationaliste énoncés dans le chapitre 1 d'*Économie et société*. Max Weber a d'autant plus conscience de

l'intérêt heuristique du modèle de rationalité formel qu'il se démarque soigneusement des économistes qui ont tendance à en faire le parangon d'un comportement universel. Max Weber est évidemment trop historien pour accepter un tel point de vue. Comme il le note dans son article sur Lujo Brentano, la théorie économique n'a d'intérêt que dans la mesure où elle est en phase avec une période historique fortement marquée d'un point de vue culturel par la montée en puissance de comportements rationnels<sup>16</sup>. Conséquemment, et à la différence de Karl Menger, Max Weber avait une position historiciste sur la théorie : celle-ci n'a d'efficacité qu'à une période donnée et ne saurait prétendre au statut d'argument ontologique.

- 6 Voilà donc pour la méthode : celle qui consiste à poser comme principe de base un usage purement méthodologique de la théorie économique. Il s'agit ensomme de pouvoir déployer une sociologie rationaliste de l'économie fondée sur l'usage de types idéaux d'activités et d'institutions dont le seul intérêt est d'être des tableaux de pensée abstraits et formels et à même, à ce titre, d'aider le sociologue à mieux analyser la réalité empirique. On comprend le rapport finalement très pragmatique que Max Weber peut entretenir avec la théorie économique. Cette dernière lui sert de référence pour problématiser ce qu'il pense être le mode rationnel d'activité économique et pour pouvoir analyser ensuite les multiples irrationalités qui l'intéressent au moins autant, si ce n'est plus, que les modèles purs des économistes. C'est pourquoi Max Weber ne souhaite pas s'engager dans les débats sur la valeur. Cela lui paraît d'autant plus judicieux.

[qu'] un profane ne peut imaginer la confusion que suscite par exemple l'emploi du terme « valeur » – cet enfant de douleur de l'économie politique<sup>17</sup>.

C'est aussi pourquoi Max Weber n'a pas d'état d'âme pour se référer à l'école autrichienne lorsqu'il s'agit d'ébaucher une théorie des prix ou une analyse économique de la monnaie, à l'école historique allemande quand se posent des questions d'histoire du travail et d'économie ou encore à Auguste Comte, Herbert Spencer ou Ferdinand Tönnies pour ce qui concerne les relations entre l'économie et les autres sphères de la société.

## La critique wébérienne des théories de la valeur et de l'utilité marginale

- 7 Dans le geste qui le conduit à fonder une sociologie économique qui sache instrumenter à sa guise la théorie économique, Max Weber est-il vraiment fidèle aux préceptes méthodologiques qu'il préconise ? Rien n'est moins sûr. Pour s'en convaincre, je propose de porter intérêt à l'une des rares contributions à la théorie économique que Max Weber ait jamais rédigées<sup>18</sup>. Le texte a été écrit à l'occasion de la discussion du livre de Lujo Brentano *Die Entwicklung der Wertlehre*<sup>19</sup>. Composé grâce au soutien initial de deux de ses étudiants (Ludwig Fick, Rudolf Kaulla), le livre de Lujo Brentano est soumis à la critique de Max Weber sur un point unique : celui de la relation qu'établit son auteur entre la théorie de l'utilité marginale et une proposition issue de la psychologie expérimentale, la loi Weber-Fechner. Établie par Ernst Heinrich Weber (1795-1878) et Gustav Theodor Fechner (1801-1878), cette loi énonce que toute stimulation additionnelle à peine sensible intensifie les sensations individuelles de manière proportionnelle à la stimulation<sup>20</sup>. Aux yeux de Lujo Brentano, cette loi – qui serait une véritable loi du monde vivant – a été mise en évidence dans le cas du rendement décroissant des terres et elle confirme largement les thèses de Daniel Bernoulli en matière d'argent<sup>21</sup>. Pour Max Weber, estimer, comme le fait Lujo Brentano, que cette loi fondamentale de psychophysique est fondatrice de la théorie de l'utilité marginale est une erreur. Pourquoi ? Parce que la satisfaction (*Glück*)

n'est pas d'abord un concept fiable et susceptible d'être appréhendé de façon unitaire. Le caractère proportionnel reste ensuite à démontrer : peut-on vraiment croire que, lorsqu'on lui en alloue cent mille, un individu déjà doté d'un million de marks aura une satisfaction similaire à celui qui, riche seulement de mille marks, en touchera cent de plus ?

- 8 Max Weber enfonce le clou en évoquant le cas de biens comme la nourriture, le logement, les relations sexuelles, l'alcool, l'esprit, la beauté... Pour chacun de ces biens, les courbes reliant quantité consommée et satisfaction éprouvée dessinent des figures extrêmement variables : certaines se rompent soudainement, d'autres révéleront une relation proportionnelle entre les deux variables, d'autres encore tendront de manière asymptotique vers zéro... Le dernier argument, et non des moindres, est le suivant : la théorie de Weber-Fechner est fondée sur la notion de « stimulus » extérieur alors que la théorie économique de l'utilité marginale s'intéresse à une notion inverse, celle de besoin (*Bedürfnis*). D'un côté, donc, une loi qui cherche à comprendre comment des paramètres extérieurs peuvent modifier les conditions psychiques internes à l'individu ; de l'autre, une perspective économique qui a pour ambition l'observation des répercussions de satisfactions et de besoins internes sur l'activité externe (*äußeres Sichverhalten (Handeln)*).
- 9 Une telle mise au point permet à Max Weber de réfléchir sur les conditions de validité de la théorie de l'utilité marginale afin de faire de l'économie (*Nationalökonomie*) – notre discipline dit-il – une véritable science. Le but de l'économie est d'expliquer l'action humaine étant donné l'existence de conflits entre différents types de besoins, la limitation des ressources et, enfin, le type de dotation dont disposent les hommes (s'ils ont des besoins similaires, ils ont des ressources différentes et se concurrencent les uns les autres afin de satisfaire leurs besoins). L'on voit bien, dans ce cadre, que la loi Weber-Fechner n'a guère d'intérêt pour aider à comprendre l'action humaine. La loi de l'utilité marginale, elle, s'avèrerait plus opératoire à condition d'accepter quelques postulats élémentaires tirés – Max Weber y revient à plusieurs reprises – de faits indiscutables de la vie quotidienne : i) l'action humaine est déterminée par, entre autres facteurs, la volonté de satisfaire des besoins à l'aide de ressources rares (biens, puissance de travail) ; ii) pour les besoins ressentis comme les plus urgents sur le plan subjectif, une augmentation de la consommation va de pair avec une satisfaction de ces besoins et fait ensuite apparaître comme urgents des besoins qui, jusqu'alors, n'étaient pas tenus pour tels ; iii) quels qu'ils soient, les hommes savent agir de manière adéquate à la lumière de l'expérience et des calculs antérieurs.
- 10 Quoi de commun entre les postulats précédents et la loi Weber-Fechner ? Peu il est vrai. En dépit de ses intentions affichées, Max Weber valide-t-il entièrement pour autant la pertinence du point de vue utilitariste ? Je ne le crois pas. Plusieurs éléments militent en faveur d'une telle appréciation. Tout d'abord, afin de montrer une fois encore que la loi Weber-Fechner n'est pas opérationnelle, Max Weber évoque de nouveaux biens de consommation tels les vases Tiffany, le papier toilette, les saucisses, les livres d'écrivains classiques et, enfin, les services des prostituées, des docteurs et des prêtres. Pour chacun de ces biens, l'on peut montrer que les stimuli sont multiples et que les causalités sont donc difficiles à repérer (la faim peut tout aussi bien provenir d'un estomac vide que de l'habitude de déjeuner à une heure précise), une action peut ne pas résulter d'un besoin (avoir faim) mais d'une injonction extérieure (ordre de se restaurer émanant du médecin) ou d'une habitude (consommation d'alcool). Dans le cas de l'alcool, et contrairement à la loi Weber-Fechner, la consommation peut même accroître et non diminuer les besoins de

boire. De même la pratique de la lecture est-elle difficilement explicable selon ce cadre psychologique... Or, on le concédera aisément, ces remarques sont toutes aussi ravageuses du point de vue de Lujo Brentano que pour la théorie dont Max Weber prend apparemment la défense.

- 11 Justement : lorsqu'il considère à nouveau cette théorie de l'utilité marginale, Max Weber reconnaît que celle-ci est fondée sur une vision calculatrice de l'action humaine, vision qui homogénéise les besoins et les biens disponibles de manière à pouvoir calculer des sommes et des montants dans un processus continu. Dans cette perspective, l'homme est conçu comme un entrepreneur permanent et l'on se représente la vie de ce dernier comme une entreprise toujours sous contrôle de calcul. Peu de rapport en conséquence avec la loi Weber-Fechner puisqu'ici l'on réduit la psyché de tous les hommes à un esprit purement marchand. Max Weber concède le caractère partiel de cette approche économique : elle rend aussi intelligible la vie économique qu'un livre de compte peut renseigner un homme d'affaire sur l'état de son entreprise. Cette loi de l'utilité marginale n'est donc au total qu'une approximation des actions strictement rationnelles mais il est vrai, ajoute Max Weber, qu'en raison de l'évolution des sociétés modernes, cette approximation s'applique à un éventail de plus en plus vastes d'individus.

## Le statut de la rationalité économique

- 12 Outre le commentaire du livre de Lujo Brentano, il est d'autres réflexions qui, dans les écrits de Max Weber, témoignent de ce rapport finalement extrêmement ambivalent que Max Weber peut entretenir avec la théorie économique. En d'autres termes encore, l'on trouve sous la plume de Max Weber de multiples notations qui engagent une véritable critique de fond – jamais explicitement formulée comme telle – des limites anthropologiques de l'approche utilitariste. Celles-ci concernent au premier chef la notion de rationalité économique. L'intérêt et le calcul ne suffisent pas, remarque d'abord Max Weber, pour garantir un comportement rationnel : encore faut-il que le contexte historique se prête à l'émergence et à la généralisation d'une telle manière de conduire sa vie et ses activités.
- 13 C'est bien l'ambition et le résultat de *L'Éthique protestante*, dont le premier volet paraît la même année que le texte sur *L'objectivité*, que de montrer que les phénomènes économiques doivent être analysés autant en termes de rareté qu'en termes socioculturels. On ne comprend pas sinon cette réflexion sur l'idéal de vie du quaker. Celui-ci doit

éviter : 1° la vanité du monde, c'est-à-dire toute ostentation, tout usage de colifichets, d'objets sans but pratique ou appréciés pour leur seule rareté (donc par vanité) ; 2° l'usage inconsidéré de son bien, telles les dépenses excessives correspondant à des besoins tout à fait secondaires au lieu de dépenses nécessaires pour la satisfaction des besoins primordiaux et la prévoyance de l'avenir. Le quaker représentait donc une véritable loi ambulante de l'« utilité marginale »<sup>22</sup>.

Max Weber soutient par ailleurs que la rationalité suppose la lutte de l'homme contre l'homme. C'est pourquoi sa théorie de la formation des prix emprunte aussi bien aux Autrichiens qu'à l'école historique allemande. Max Weber a en fait une vision très nietzschéenne de l'économie. Si l'on peut analyser théoriquement la formation des prix à l'aide des thèses marginalistes, il faut aussi savoir tenir les prix nominaux pour ce qu'ils sont, à savoir le résultat de luttes et de compromis.

- 14 Dès lors que l'on raisonne en sociologue, le statut de la monnaie n'a plus rien à voir avec celui que lui assigne la théorie économique. Dans les pratiques effectives, la monnaie n'est pas un voile mais un moyen de combat. En conduisant ce type d'analyse, Max Weber prend soin, on le constate, de tracer une ligne de démarcation entre la théorie (schéma d'analyse abstrait de la formation des prix) et la sociologie économique (analyse concrète des rapports de puissance entre les partenaires de l'échange).
- 15 Il n'en demeure pas moins un problème de fond : quel est, dans ce cas précis, l'intérêt réel d'un détour par la théorie économique pour l'analyse sociologique de l'échange ? La réponse proposée par Max Weber ne me paraît pas véritablement convaincante. Les luttes qui informent l'échange économique prennent certes une saveur particulière lorsqu'on les analyse au regard de la théorie économique. A-t-on besoin de cette dernière pour en apprécier l'importance et la portée ? Rien n'est moins sûr. Plus encore, et telle est me semble-t-il l'ambiguïté majeure du raisonnement, Max Weber ne tient pas toutes ses promesses de méthode. D'un côté, il ne cache pas sa sympathie envers l'approche marginaliste en raison de l'intérêt heuristique que celle-ci peut représenter pour le sociologue de l'économie. Mais, de l'autre, il assimile souvent l'écart entre type idéal et réalité, non à un aiguillon de connaissance, mais plutôt à un argument de critique externe à l'encontre d'une théorie économique incapable de rendre raison des rapports de pouvoir qui informent les rapports d'échange.
- 16 C'est cette même ambiguïté que l'on retrouve dans l'analyse des comportements d'investissement des entrepreneurs. Max Weber explique que la théorie économique rendra raison d'une telle activité en prenant en considération

le rapport entre les unités marginales futures et les biens présents. Le sociologue aimerait savoir dans quel acte humain s'exprime ce prétendu rapport et comment les agents économiques peuvent introduire les conséquences de cette évaluation différentielle sous forme d'« intérêts ». Car le quand et le comment de cette opération ne s'imposent nullement comme une évidence. Or le critère déterminant est le rapport des forces économiques entre les entreprises d'un côté, les ménages de l'autre, ces derniers consommant les biens proposés sur le marché et fournissant certains moyens d'approvisionnement (surtout du travail). La création et le fonctionnement *permanent* des entreprises (au sens capitaliste) ne sont possibles que si l'on peut escompter au moins une rémunération minimale du capital (*Kapitalzins*). La *théorie* économique – qui pourrait être fort différente – affirmerait que cette exploitation de la position de force – conséquence de la propriété privée des moyens de production et des produits – ne permet qu'à cette seule *catégorie* de sujets économiques d'exercer une activité économique en fonction des perspectives d'« intérêt »<sup>23</sup>.

La fin de la présente citation (« la théorie économique – qui pourrait être fort différente... ») est révélatrice à nouveau de la difficulté que présente Max Weber pour maintenir pleinement sa position méthodologique initiale. De manière récurrente, ce dernier est en effet tenté d'amender la théorie économique, non pas en opposant un autre modèle d'analyse abstraite mais au nom avant tout de considérations d'ordre matériel et empirique.

## Les antinomies de la rationalisation économique

- 17 Dans la mesure où son rapport à la théorie économique est ambigu, il n'est pas surprenant que Max Weber n'ait guère retenu l'attention des économistes d'hier et d'aujourd'hui. En fait, plutôt que de frayer une voie dans un espace où il ne souhaitait pas



investir ses forces en priorité (celui de la théorie économique en l'occurrence<sup>24</sup>), Max Weber fait le choix de travailler dans le cadre de la *Sozial-ökonomik* avant de jeter les bases d'une sociologie économique (au sens restreint du terme défini précédemment). À l'aide de quelles assises théoriques était-il cette sociologie économique ? Peut-on, pour répondre à cette question, tenir la rationalisation pour un concept central de la réflexion déployée à partir des années 1910 ? En dépit des sérieuses réserves avancées par un aussi fin connaisseur de l'œuvre weberienne qu'est Wilhelm Hennis<sup>25</sup>, je pense que la réponse est positive. Bien que le terme apparaisse tardivement et que ses usages soient problématiques à maints égards, la notion de « rationalisation » éclaire de façon décisive la démarche sociologique qu'adopte Max Weber pour penser les faits économiques. Pour être exact, la clef d'interprétation renvoie aux tensions entre rationalité formelle et rationalité matérielle. Au cœur des réflexions que Max Weber consacre au droit ou encore à la musique, cette disjonction informe également les considérations relatives à l'économie telles qu'on les trouve consignées dans *Économie et société* et dans le cours d'histoire économique professé à Munich.

- 18 Selon Max Weber, une activité économique est formellement rationnelle dans la mesure où elle se prête à la calculabilité : elle peut donner lieu à raisonnement chiffré, elle supporte une mise en forme comptable et, à ce titre, son appréciation est univoque<sup>26</sup>. Dans ce cadre, la monnaie fournit le

moyen de compte économique le plus parfait, c'est-à-dire le moyen formellement le plus rationnel pour orienter une activité économique. Le *calcul* monétaire, et non l'utilisation effective de la monnaie, est donc le moyen spécifique d'une économie d'approvisionnement rationnelle en finalité<sup>27</sup>.

La monnaie est, en d'autres termes, une condition permissive au calcul marginal. Mais le calcul monétaire n'est pleinement rationnel qu'en situation de libre marché. Quand tel n'est pas le cas, des dépenses inutiles sont effectuées et le calcul monétaire ne peut accéder à son plus haut degré de rationalité. Max Weber ajoute que, pour être rigoureux, le calcul suppose une « discipline d'entreprise » et l'appropriation des moyens de production, soit l'existence de rapports hiérarchiques. Si cette dernière dimension n'est pas prise en charge par la théorie économique, pour le reste c'est bien le tableau dessiné par ladite théorie qui sert ici d'épure idéal-typique. Plutôt que d'entrer dans la discussion de la validité d'une telle abstraction ou d'en affiner les implications théoriques, Max Weber choisit de soutenir la thèse suivante qui constitue l'un des axes majeurs de sa démonstration sociologique :

La rationalité formelle et la rationalité matérielle (quel que soit l'étalon de valeur qui leur serve d'orientation) ne coïncident par principe jamais, en aucune circonstance, même si cette coïncidence peut se présenter empiriquement dans tous les cas d'espèce<sup>28</sup>.

- 19 Max Weber ne nie pas la possibilité d'un recouvrement mais ce sont plutôt les tensions entre ces deux formes de rationalité qui l'intéressent. À de nombreuses reprises, Max Weber est néanmoins tenté de déroger à ses propres principes méthodologiques et nombreux sont les messages critiques à l'adresse de la théorie économique qui lui sert de référence.

## Rentabilité et besoins

- 20 La première de ces tensions concerne les instruments de compte (elle oppose le budget au compte capital) et, pour une raison qu'il m'appartiendra de préciser ultérieurement, elle

entraîne rapidement vers le thème de la satisfaction des besoins. Abordons donc, en premier lieu, la question des instruments de compte. Le budget, ainsi que Max Weber le définit, est un outil qu'utilisent aussi bien les particuliers, les groupes que les Etats afin de prévoir

la couverture des besoins prévisibles d'une période budgétaire (en utilités ou moyens d'approvisionnement nécessaires à son fonctionnement) par des rentrées escomptées<sup>29</sup>.

- 21 Le budget n'est pas ignoré des économies de troc (*Naturalrechnung*) dans la mesure où son usage n'implique pas nécessairement le recours à une évaluation monétaire. Mais cette pratique gagne en rationalité lorsqu'il devient possible, grâce à la monnaie, d'homogénéiser les biens du patrimoine qui entrent en ligne de compte dans la construction budgétaire<sup>30</sup>. Le budget rationnel n'est pas pour autant une caractéristique de l'économie occidentale moderne (*rationale Erwerbswirtschaft*). Sa spécificité tient à la propension à l'activité économique lucrative ou, si l'on préfère, au développement d'activités orientées en fonction de chances de gain à l'aide de moyens pacifiques. Une telle posture va de pair avec une forme particulière du calcul monétaire : le compte capital. Tout calcul monétaire rationnel et *a fortiori* tout compte capital

s'oriente, en cas d'activité commerciale lucrative, en fonction des *chances de prix* qui se forment sur le marché par le jeu de la lutte des intérêts (lutte des prix et compétition) et des compromis entre intérêts divergents. Dans le calcul de la rentabilité ce fait apparaît avec le plus d'évidence dans la forme de comptabilité techniquement la plus parfaite inventée à ce jour (dite comptabilité « en partie double ») : en effet, elle part de la fiction de procédures d'échanges entre les différents secteurs de l'entreprise ou de postes comptables séparés qui permet le plus parfaitement, sur le plan technique, le contrôle de la rentabilité des différentes mesures. Le compte capital dans sa forme la plus rationnelle présuppose donc la lutte de l'homme contre l'homme<sup>31</sup>.

Aux yeux de Max Weber, l'usage de la comptabilité en partie double constitue, on l'aura compris, un véritable indice de rationalisation économique.

- 22 Outil de gestion des entreprises, le compte capital sert à calculer les coûts de production pour des activités économiques qui ne sont pas orientées en fonction de l'utilité marginale mais de la rentabilité de l'entreprise. Les opportunités de rentabilité dépendent de la possibilité d'écouler les biens produits et donc, *in fine*, du pouvoir d'achat des consommateurs ou, plus exactement encore, des « unités marginales chez les derniers consommateurs de biens consommables »<sup>32</sup>. À ce stade du raisonnement, Max Weber adopte toujours la ligne analytique de la théorie économique mais, comme souvent, il s'empresse de nuancer le propos à l'aide d'un argument d'ordre empirique.

De fait cette théorie n'est vraie – étant donné le jeu des forces – qu'avec certaines restrictions dans le temps présent, car l'« entrepreneur » « réveille » et « dirige » dans une large mesure les besoins du consommateur, pour peu que celui-ci soit capable d'opérer des achats<sup>33</sup>.

Dans l'économie capitaliste, soutient Max Weber, les habitudes de se nourrir et de se loger sont en fait grandement déterminées par l'offre<sup>34</sup>.

- 23 Ce n'est pas tout. Max Weber avance d'un pas supplémentaire dans la critique lorsqu'il montre que la rationalisation de l'économie se nourrit d'une tension persistante entre « sentiment subjectif des besoins » et besoins réels. L'articulation avec le thème précédent peut paraître surprenante de prime abord. Elle l'est moins si l'on se rappelle que, bien qu'étalée dans le temps, la rédaction d'*Économie et société* est débitrice d'une atmosphère politico-intellectuelle marquée, à l'heure de la révolution russe, par de vifs

débats sur les modes d'allocations optimaux des ressources (et donc sur les usages pertinents des instruments de compte). Les économistes raisonnent alors à partir de deux grands modèles de référence : celui de la planification centralisée d'une part et celui de l'« économie transactionnelle » (allocation des ressources par le marché) de l'autre. Même si Max Weber marque nettement sa défiance à l'encontre de l'orientation socialiste, sa démonstration de sociologue de l'économie présente cette originalité majeure de ne pas opter doctrinalement pour la solution « transactionnelle » mais de s'en servir uniquement comme référence intellectuelle.

L'orientation en fonction des chances des prix exprimés en monnaie et de la rentabilité a donc pour conséquence, note Max Weber, (a) que l'orientation de l'acquisition de biens à usages rémunérateurs est tributaire des fonds en monnaie ou en biens faciles à écouler, détenus par les échangistes éventuels, car seuls les besoins solvables peuvent être satisfaits et seront satisfaits. Elle a d'autre part pour conséquence (b) que le problème de la couverture des *besoins* par l'approvisionnement en biens dépend de sa rentabilité, qui est une catégorie *formellement* rationnelle mais qui, pour cette raison même, ne répond aux postulats *matériels* que si ceux-ci se manifestent sur le marché sous forme d'un *pouvoir d'achat suffisant*<sup>35</sup>.

Il convient, autrement dit, de distinguer les besoins des consommateurs qui disposent d'un pouvoir d'achat suffisant pour satisfaire leurs envies et des besoins plus urgents auxquels il n'est pas possible de répondre puisque les personnes concernées ne possèdent pas les revenus nécessaires. Dans la mesure où l'activité économique prend forme dans un espace d'échange de type monétaire et où elle est gouvernée par un souci de rentabilité alors seuls les besoins à la fois solvables et rentables seront satisfaits. En mobilisant les catégories du formel et du matériel, Max Weber enregistre ici une antinomie qui ne cesse encore aujourd'hui de travailler l'analyse économique : celle qui oppose logique de l'efficacité d'une part et souci de l'équité d'autre part.

## Différenciation fonctionnelle et rationalisation organisationnelle

- 24 Max Weber repère un second ensemble d'oppositions significatives du point de vue des activités économiques à l'examen des questions d'organisation du travail et d'entreprise. En la matière, le rapport à Karl Marx est aussi évident qu'ambivalent. À l'instar de ce dernier, Max Weber tient la liberté du travail pour une des conditions de l'avènement du capitalisme moderne. Dans son *Histoire économique*, il décrit ainsi les différentes étapes et méthodes qui ont permis l'expropriation des travailleurs hors des fonctions ordonnatrices ainsi que la confiscation à leurs dépens des moyens de production et d'approvisionnement. Cette domination des employeurs est un paramètre décisif en faveur de la rationalisation économique. Pourquoi cela ? Tout simplement, affirme Max Weber, parce que le compte capital atteint son maximum de rationalité formelle lorsque les ouvriers passent sous la coupe dominatrice des employeurs. Pour le prouver, le raisonnement emprunte à nouveau à la théorie économique : il est rationnel de limiter le pouvoir d'action collectif des ouvriers de manière à mieux assurer aux employeurs un libre recrutement de la main-d'œuvre. À défaut, autrement dit lorsque les ouvriers ont capacité à peser sur ce que nous nommerions aujourd'hui la régulation du marché du travail, les appariements entre employés et postes de travail ne seraient pas les meilleurs et, en raison de normes traditionnelles, conventionnelles ou contractuelles, l'intérêt des travailleurs au rendement optimum serait affaibli. En termes plus cyniques, le contrôle des travailleurs sur leur emploi est un frein à l'exploitation optimale du travail. C'est

pourquoi, outre la division du travail de type taylorienne, les employeurs usent de deux armes complémentaires afin d'améliorer la rentabilité de leur activité :

Dans le système capitaliste, les deux ressorts principaux du zèle au travail sont les chances d'augmentation dans le régime du travail à la tâche et la peur du renvoi<sup>36</sup>.

Cette dernière remarque rappelle opportunément l'usage spécifique de la théorie économique : Max Weber ne considère pas la libre concurrence sur le marché du travail comme une forme souhaitable et nécessaire qui satisfait, par le jeu de l'égalisation des utilités marginales, aux besoins respectifs des employeurs et des salariés. Derrière l'efficacité formelle ne cessent de resurgir la lutte et la domination. Max Weber est ainsi persuadé qu'il ne suffit pas de confier davantage aux forces du marché le soin de réguler les emplois pour rendre plus efficaces et plus justes les relations de travail.

Le droit formel pour un ouvrier de conclure n'importe quel contrat de travail avec n'importe quel employeur ne représente pas pour l'ouvrier la moindre liberté dans la détermination de ses conditions de travail et ne lui garantit aucune influence sur son contrat. Pour le moins, il en résulte que le plus puissant sur le marché, normalement l'employeur, a la possibilité de fixer librement les conditions. La liberté contractuelle a donc en tout premier lieu le résultat suivant : elle offre la chance par une utilisation intelligente de biens sur un marché libre d'acquiescer un pouvoir sur d'autres, etc.<sup>37</sup>.

Autrement dit, l'organisation capitaliste du marché du travail n'est pas nécessairement meilleure que celle de l'organisation socialiste. Plus de liberté juridique formelle, de pouvoirs, de droit... peuvent en pratique conduire

non seulement à une intensification qualitative et quantitative de la coercition en général mais également à une accentuation du caractère autoritaire des autorités coercitives<sup>38</sup>.

- 25 Avec des accents finalement très marxistes, Max Weber remarque que la classe ouvrière pourrait bien se satisfaire de son sort du moment qu'elle croit aux promesses du bonheur éternel. Mais

que ces bonnes paroles vinrent à cesser, note Max Weber en conclusion ultime de son *Histoire économique*, et il devenait alors inévitable qu'apparussent dans la société ces tensions qui depuis n'ont cessé de croître avec constance. Ce moment est atteint au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque s'achève le premier capitalisme et que s'annonce l'ère de l'acier<sup>39</sup>.

- 26 Max Weber s'écarte en revanche des vues de Karl Marx lorsqu'il considère un second type de fragmentation sociale qui oppose cette fois propriétaires et dirigeants d'entreprise. La thèse est toujours la même : la différenciation emporte davantage de rationalisation sur le plan formel mais, en raison de la promotion concurrente de divers intérêts matériels, elle signifie également plus d'« irrationalisation ». Séparer la propriété de l'exploitation présente ces vertus d'aller à l'encontre de toute tentation d'appropriation permanente ou héréditaire, de supprimer les velléités visant à privilégier les intérêts patrimoniaux personnels et de favoriser, enfin, la sélection du chef d'entreprise le plus qualifié pour gérer au mieux les activités de l'entreprise. Les risques associés à l'intrusion de personnes extérieures n'en sont pas moins multiples. La spéculation de la part d'une banque ou d'un trust à l'encontre des intérêts de l'entreprise en est une première manifestation.

L'intervention des intérêts étrangers à l'exploitation dans la marche de celle-ci par la mainmise sur les postes dirigeants et, dans les cas extrêmes, par la rationalité formelle de leur sélection, est une autre irrationalité matérielle spécifique du régime économique moderne (car la marche de l'entreprise – par la voie de la nomination de son chef – peut être commandée par des intérêts financiers sans

aucun rapport avec l'entreprise et par le jeu de la spéculation des propriétaires de parts)...<sup>40</sup>.

- 27 La crise des économies transactionnelles, en déduit Max Weber, est une des conséquences ultimes de ce type particulier d'irrationalité.

## Politique monétaire et spéculation

- 28 Le troisième domaine dans lequel Max Weber fait fonctionner son couple d'opposition matériel/formel est celui de la monnaie. De ce point de vue, la valeur matérielle, la première, désigne la

chance d'échange d'une certaine monnaie par rapport à d'autres biens économiques déterminés<sup>41</sup>.

Cette appréciation matérielle s'opère en référence aux biens non monétaires mais également, conformément à la loi de l'utilité marginale, en référence à la valeur marginale de la monnaie elle-même qui varie avec l'accroissement du volume monétaire dont dispose chaque particulier. La valeur formelle, la seconde, est assimilée à la valeur légale de la monnaie en tant qu'instrument libérateur au service des échanges formels. Max Weber s'instruit ici de la théorie de la monnaie énoncée par Ludwig von Mises<sup>42</sup> et, de manière fort différente, de celle de Georg Friedrich Knapp<sup>43</sup>. Conformément à sa méthode rationaliste, du premier, Max Weber tire les moyens d'analyser formellement la monnaie et le crédit<sup>44</sup>. Du second, il retient le rôle de l'État, institution qui attribue une valeur formelle aux instruments de paiement (la monnaie « chartale » dans le langage de Georg Friedrich Knapp)<sup>45</sup>. C'est sous le sceau de ce double parrainage que Max Weber énonce finalement la thèse suivante : en matière monétaire, l'action la plus rationnelle de l'État de droit libéral consiste à mener une politique du change qui favorise une monnaie forte et un cours constant. Une telle option fait sens si l'on considère que l'Etat rationnel peut, de la sorte, asseoir sa puissance politique, répondre aux mieux aux besoins financiers (dans la perspective notamment d'emprunts extérieurs) et satisfaire enfin les intérêts des industriels et des commerçants les plus puissants (les principaux importateurs de biens de consommations et ceux qui transforment des matières premières importées) ainsi que ceux des consommateurs qui souhaitent avoir accès à des biens importés.

- 29 L'on pourrait, sans difficulté aucune, contester fermement les effets vertueux sur le plan macroéconomique de la politique de change que prône Max Weber. La prise en considération de la conjoncture qui pèse sur l'Allemagne aux moments où ce dernier rédige (avant guerre) puis reprend (après guerre) *Économie et société* aiderait certainement à mieux comprendre les enjeux matériels de ces préceptes normatifs. Par delà l'effet de conjoncture qui pèse certainement sur le diagnostic wébérien, il faut reconnaître qu'en prenant de la distance, grâce à Georg Friedrich Knapp, avec les thèses « quantitatives » de la monnaie, Max Weber ouvre la porte à une véritable sociologie de l'inflation. Le théorème de la tension entre le formel et le matériel peut, à nouveau, aider à comprendre le sens d'un tel propos. D'un côté, en effet, Max Weber énonce les conditions d'une rationalisation formelle de la politique monétaire, politique fondée sur une monnaie forte et une stabilisation des changes. De l'autre, il souligne l'existence d'une forte propension à la rationalisation matérielle due à l'action de « puissants intérêts » qui favorisent la baisse de la parité (dans le but d'améliorer les chances d'exportation des producteurs) et qui veulent augmenter le volume de l'émission de billets de banque. L'inflation qui en résulte n'est donc pas réductible à un simple fait monétaire : elle

[...] correspond toujours, au début, à la création d'un pouvoir d'achat supplémentaire en faveur d'un groupe déterminé<sup>46</sup>.

Dit autrement, l'antagonisme entre rationalités formelles et matérielles s'aiguise à mesure que des intérêts qui ne sont pas « orientés en fonction du marché » (intérêts purement financiers, intérêts d'un groupe à faire croître son pouvoir d'achat) remettent en question cette « condition optimale de tout calcul rationnel » qu'est le maintien d'une parité internationale stable.

30 La spéculation est, après la politique des changes, le second pôle d'intérêt majeur de Max Weber en matière monétaire. Economiste, ce dernier sait pertinemment que la spéculation n'est pas assimilable à cette activité parfois trop rapidement assimilée à une simple recherche de gains aussi faciles qu'injustifiables. Max Weber est d'ailleurs explicite à ce sujet. Avec de multiples autres paramètres (l'appropriation des moyens matériels de production, la liberté de marché, des techniques rationnelles, un droit rationnel, un travail libre et une commercialisation de l'économie), la spéculation constitue une condition de l'existence du capitalisme moderne<sup>47</sup>. Dans la grande fresque historique et économique qu'il brosse aux étudiants de Munich, Max Weber affirme que c'est à partir du moment où l'on a quitté le stade du commerce à distance sur échantillon pour atteindre celui du commerce sur modèle standard que s'ouvre la possibilité de spéculer sur les marchandises et d'engager des opérations de bourse. Certes, les Bourses (dont les foires sont les préfigurations) ne sont pas chose nouvelle puisqu'elles apparaissent sur toutes les grandes places commerciales entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mais le commerce boursier, au sens strict où veut l'entendre Max Weber, n'est possible qu'à compter du moment où les valeurs et espèces monétaires échangées présentent cette particularité d'être standards « par nature ». Historiquement, c'est le développement des chemins de fer qui offre l'occasion d'émettre pour la première fois de nombreuses valeurs répondant à ce critère, et donc de nourrir la spéculation.

31 Dans son *Histoire économique* et, surtout, dans le petit essai qu'il consacre à la bourse<sup>48</sup>, Max Weber explique en termes extrêmement pédagogiques pourquoi, à condition de respecter certaines conditions (organisation de l'information et organisation du transport satisfaisantes), la bourse participe bien d'un mouvement de rationalisation de l'économie. Il y décrit la différence entre un marché et une bourse, les différents types de bourses, leur mode de fonctionnement... Les arguments qui justifient le caractère rationnel de l'activité boursière sont les suivants. Grâce à l'action de professionnels (opérateurs, courtiers...), la bourse est en premier lieu une organisation qui favorise la rencontre entre une offre et une demande et qui permet donc de fixer de manière efficiente les prix des marchandises qui se vendent sur le marché. La bourse est en second lieu un outil d'objectivation des relations sociales. À ce titre, elle tempère les risques de domination économique.

Si la bourse n'existait pas, note Max Weber, les producteurs de céréales n'auraient pas la possibilité de contrôler approximativement le bénéfice que le négociant fait sur les céréales qu'il leur achète. Ils dépendraient de son bon vouloir<sup>49</sup>.

La spéculation est rationnelle d'un troisième point de vue. Elle permet de se protéger contre le risque :

quoiqu'il en soit, même si l'opération à terme est une spéculation sur une différence de prix, elle comporte néanmoins un but commercial : la volonté de s'assurer contre le risque – très réel et très sérieux – d'une fluctuation des prix. Négliger de se prémunir contre ce danger – en réalisant une opération à terme – serait aussi absurde que de ne pas s'assurer contre les risques d'incendie<sup>50</sup>.

Max Weber est néanmoins tout à fait conscient des limites de l'argumentation. D'un pays à l'autre, tout d'abord, le degré de rationalisation n'est pas le même. Les bourses sont encadrées différemment dans les univers nationaux : les bourses anglaises et américaines sont plus fermées que les autres (les opérateurs boursiers forment une espèce d'aristocratie financière des transactions boursières) tandis que la bourse de Paris est soumise à la tutelle de l'Etat français. Quant aux bourses allemandes, elles ne sont pas concentrées comme dans les deux pays précédents et Max Weber décrit la bourse de Hambourg comme l'une de celles où le principe de libre marché est le mieux respecté. Pour fonctionner correctement, un tel principe n'est cependant pas suffisant. La bonne foi des opérateurs et un code de déontologie sont aussi nécessaires. Sans rationalisation en amont, les transactions ne pourraient être effectuées en toute confiance. Sur le marché interne des valeurs mobilières comme sur celui des produits il importe ainsi qu'aient été

fixées et codifiées une fois pour toutes les multiples conditions (qualité, quantité, délais d'exécution...) dans lesquelles les opérations à terme doivent se dérouler<sup>51</sup>.

Max Weber n'est pas naïf. Il sait que ces conditions n'ont rien d'absolu. En raison de la volatilité parfois très grande du marché, les différences entre courtiers et spéculateurs peuvent devenir très tenues et remettre en cause la fonction rationnelle de la bourse. Il sait également que

la bourse est le monopole des riches. Rien n'est plus insensé que de dissimuler ce fait établi en admettant à la bourse des spéculateurs sans moyen, donc sans pouvoir

<sup>52</sup>.

Il connaît enfin l'ambivalence fondamentale de l'action spéculative. D'un côté, l'invention de la spéculation rationnelle à la baisse est une technique utile pour prévenir les dysfonctionnements économiques. De l'autre, la spéculation devient nocive dès qu'interviennent trop activement de grandes entreprises aux intérêts étrangers à la bonne marche de l'organisation productive (rationalité matérielle). Les crises qui en résultent sont observables

après la fin des guerres de libération, et se répétèrent alors, avec une quasi-régularité, approximativement tous les dix ans, 1815, 1825, 1837, 1847, etc. C'est à elles que songeait Karl Marx lorsqu'il prophétisa dans le *Manifeste communiste* l'effondrement du capitalisme<sup>53</sup>.

Après s'être inspiré des thèses monétaires de Ludwig von Mises et de Georg Friedrich Knapp, c'est donc finalement vers Karl Marx que Max Weber finit à nouveau par se tourner afin de rendre raison des forces et des intérêts matériels qui minent le capitalisme financier. Lorsque, faisant le point sur les crises de spéculation évoquées précédemment, Max Weber écrit que

l'effondrement venait, par conséquent, du fait que, à la suite de la sur-spéculation, les moyens de production – et non la production elle-même – croissaient plus vite que les besoins en biens de consommation<sup>54</sup>,

il abonde explicitement dans le sens de Karl Marx qui, dans le chapitre XIII de la troisième section du livre II du *Capital*, impute à la différence de développement des sections de production la responsabilité structurelle des crises économiques du capitalisme moderne<sup>55</sup>. Mais, surtout, Max Weber fait preuve d'une grande lucidité au seuil de la période hyper-inflationniste qui traumatisa l'Allemagne. L'après-guerre engage en effet le pays sur la voie d'une croissance économique importante provoquée par la dépréciation progressive du mark et soutenue par les premières tensions inflationnistes<sup>56</sup>.

## Conclusion

- 32 Sous l'intitulé extensif de sociologie économique wébérienne, il convient de distinguer deux types de programme de recherche différents. Le premier (la *Sozialökonomik*) est directement débiteur des préoccupations de l'école historique allemande, et de Karl Knies en particulier. Son ambition première consiste à étendre le territoire de l'analyse au delà de la stricte formalisation des comportements économiques et, surtout, à explorer les articulations multiples entre l'économie et le reste de la société. C'est ce type de recherche qui, aujourd'hui encore, fait de Max Weber un auteur considéré comme l'un des pionniers de la sociologie économique. Le deuxième programme de recherche a été développé beaucoup plus tardivement et n'a pris toute son ampleur qu'au sein des travaux et cours publiés après la mort de Max Weber (*Économie et société, Histoire économique*)<sup>57</sup>. Ici, la préoccupation est quelque peu différente : il s'agit, avant tout, de développer une analyse sociologique des activités économiques. Et c'est à ce titre, conformément à la méthode sociologique rationaliste, que Max Weber utilise la théorie économique autrichienne comme référence majeure. Loin d'être iconoclaste sur le plan de l'analyse économique, Max Weber a donc fait un usage raisonné des paradigmes de son temps.
- 33 L'on peut repérer malgré tout deux limites majeures à l'entreprise wébérienne. La première vient confirmer le sentiment que derrière la notion de « rationalisation » se tient une multitude de réalités. Cela est vrai dans les espaces religieux, juridique, etc. comme dans le champ de l'économique. Dans ce dernier cas d'espèce, les indicateurs retenus par Max Weber sont multiples et hétérogènes : calculabilité, satisfaction des besoins solvables, différenciation des fonctions, recours au principe de libre marché, stabilité des changes... Seconde limite ensuite : lorsqu'il s'engage sur la voie de la sociologie économique *stricto sensu*, Max Weber ne respecte pas systématiquement les canons de la méthodologie rationaliste dont il expose les termes au début d'*Économie et société*. En mobilisant la théorie économique, l'objectif de Max Weber est bien, pour reprendre les termes de Karl Marx, de différencier les choses de la logique de la logique des choses et, plus encore, de se servir du premier terme pour éclairer le second. Mais, sans que l'on puisse pour autant déboucher sur la conclusion radicale de Wilhelm Hennis, il faut convenir que Max Weber a du mal à toujours tenir le projet. Ses remarques récurrentes à l'encontre de la théorie ont avant tout, par moment, valeur de critique externe. La tentation n'est pas si surprenante. La posture de Max Weber est en fait largement similaire au schéma qu'il décrit : d'un côté Max Weber souhaite user de manière purement formelle de la théorie économique mais, de l'autre, il ne peut s'empêcher de contester la pureté des schémas au nom de constats matériels (la complexité des préférences individuelles, le formatage de la demande par l'offre, l'importance des luttes économiques et de la monnaie comme moyen de combat...) qui lui semblent plus réalistes pour décrire le fonctionnement de l'économie occidentale moderne.



## NOTES

1. Cet article est la version écourtée d'une contribution présentée au séminaire de sociologie économique de l'université Paris-IX (14 mai 2002) puis à la table ronde « Économie antique, économie moderne : le débat entre théorie économique et économie historique (à propos de l'œuvre de Max Weber) », Paris, 18 janvier 2003. Dans les deux cas, j'ai bénéficié des suggestions et commentaires stimulants de Hinnerk Bruhns et de Philippe Steiner. Je les en remercie. Hinnerk Bruhns et Jean-Pierre Grossein m'ont également aidé à éviter certains pièges que tend si souvent le processus de traduction. Je suis bien responsable néanmoins de toutes les erreurs et approximations restantes.
2. Hinnerk Bruhns, « Max Weber, l'économie et l'histoire », *Annales HSS*, n° 6, novembre-décembre, 1996, p. 1259-1287.
3. Marianne Weber, *Max Weber. Ein Lebensbild* [1<sup>re</sup> éd. 1926], 3<sup>e</sup> éd., Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1984, 736 p., p. 212.
4. Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, « Presses Pocket », 1992, 478 p., p. 121. Cet ouvrage est la traduction partielle de la version allemande disponible in *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), UTB, 1967, 624 p., p. 146-290, p. 427-474, p. 489-540.
5. Richard Swedberg rapporte cette anecdote révélatrice, qui a pour cadre l'université de Heidelberg qui venait de recruter Max Weber : « même si les capacités d'orateur et les connaissances encyclopédiques de Max Weber ont rendu ses conférences mémorables, tout le monde n'était pas satisfait de ses prestations. Dans un numéro de *Der Sozialistische Student* de 1898, il est ainsi constaté que ceux qui avaient attiré Weber à Heidelberg dans l'espoir de renforcer l'école historique ont été profondément déçus lorsqu'ils se sont aperçus qu'il était en fait un « champion de l'école autrichienne » », in Richard Swedberg, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press, 1998, 315 p., p. 184-185.
6. Sur les conditions d'élaboration d'*Économie et société*, voir Wolfgang Schluchter, « « Wirtschaft und Gesellschaft » – Das Ende eines Mythos » in Johannes Weiß (éd.), *Max Weber Heute*, Frankfurt-am-Main, Suhrkamp, Taschenbuch Wissenschaft 711, 1989, 570 p., p. 55-89. J'utilise ici la version française d'*Économie et société* en ayant tout à fait conscience des limites et lacunes que cela implique.
7. À Heidelberg, Karl Knies fut le premier à enseigner, en 1883, des rudiments d'économie à l'étudiant qu'était alors Max Weber. Karl Knies, à la chaire d'économie duquel Max Weber succède, à Heidelberg, en 1897, serait même, selon Wilhelm Hennis (*La Problématique de Max Weber*, Paris, PUF, « Sociologies », 1996, 256 p., p. 156, première édition originale : *Max Webers Fragestellung*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1987, IV-242 p.), le « vrai maître de Weber en économie politique » De Karl Knies, on pourra consulter avec profit *Die politische Oekonomie vom Standpunkte der geschichtlichen Methode*, Braunschweig, G. A. Schwetschke und Sohn, 1853, XII-355 p.
8. Richard Swedberg, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology*, *op. cit.*
9. La période antérieure (1882-1898) est marquée notamment par l'enquête sur la condition des ouvriers agricoles à l'est de l'Elbe (1892) et par les recherches d'histoire économique dont la contribution sur les rapports agraires dans l'Antiquité (1897<sup>1</sup>, 1898<sup>2</sup>, 1909<sup>3</sup>). Sur ce dernier point, voir Max Weber, *Économie et société dans l'Antiquité* précédé de *Les Causes sociales du déclin de la civilisation antique*, Paris, La Découverte, 2001, 408 p. ; version allemande : « Agraverhältnisse im Altertum » [1897] et « Die sozialen Gründe des Untergangs der antiken Kultur » [1896] in

*Gesammelte Aufsätze zur Sozial and Wirtschaftsgeschichte*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1988, p. 1-288 et p. 289-311.

10. Ce tournant se mesure assez bien à la manière dont, pour définir les mêmes phénomènes économiques qu'il évoque dans l'article sur l'objectivité de 1904, Max Weber use d'abondance, dans *Économie et société*, de la référence à l'utilité.

11. Max Weber, *Économie et société*, 1. *Les Catégories de la sociologie*, Paris, Plon, « Presses Pocket », 1995, 411 p., p. 105. Ce volume et le suivant (2. *L'Organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Plon, « Presses Pocket », 1995, 425 p.) sont la traduction partielle de la version allemande, *Wirtschaft und Gesellschaft* [1<sup>re</sup> éd. 1992], 5<sup>e</sup> éd., Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), Studienausgabe, 1972, XXXIII-945 p. Max Weber prend également ses distances avec l'économie classique lorsque, de façon presque péremptoire, il écrit qu'« il va sans dire que la science rejette en principe l'idée d'un état économique initial » (*ibid.*, vol. 1, p. 110). Autre indice : sa définition du capital (« le montant estimé des moyens de production disponibles pour l'entreprise tel qu'il résulte du compte de capital dégagé pour l'entreprise au bilan ») reste très technique et n'a rien à voir avec celle que propose Karl Marx. Cela étant, comme l'ont souligné de nombreux commentateurs – Catherine Colliot-Thélène, *Études weberiennes. Rationalités, histoires, droits*, Paris, PUF, 330 p., 2001 ; Eugène Fleischmann, « De Weber à Nietzsche », *Archives européennes de sociologie*, 1964, V, p. 190-238 –, Max Weber est débiteur de Karl Marx sur de multiples autres plans. Lui-même reconnaît au demeurant les vertus idéal-typiques des concepts forgés par l'auteur du *Capital*, Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, *op. cit.*, p. 189.

12. Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, *op. cit.*, p. 168.

13. Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, *op. cit.*, p. 159.

14. *Ibid.*, p. 179.

15. *Ibid.*, p. 185-186.

16. Max Weber, « Die Grenznutzlehre und das « psychophysische Grundgesetz » » [1908] in *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), UTB, 1967, 624 p., p. 384-399.

17. Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, *op. cit.*, p. 195.

18. Max Weber, « Die Grenznutzlehre und das « psychophysische Grundgesetz » », *op. cit.*

19. Lujo Brentano, *Die Entwicklung der Wertlehre*, Munich, Verlag der Akademie, 1908, 84 p.

20. En d'autres termes, la sensation varie comme le logarithme de l'excitation (« la sensation est donc une fonction logarithmique du stimulus »). Si l'on note  $\Delta S$  la différence de sensation et  $\Delta W/W_0$  la variation relative de stimulation, la loi peut être formalisée de la sorte :  $S = k \cdot \log(W/W_0)$ .

21. À trois reprises, dans ce texte, Max Weber évoque de façon allusive l'hypothèse de Bernouilli connue également sous le nom de paradoxe de Saint-Pétersbourg (énoncé en 1738). En vertu de cette hypothèse, l'utilité marginale du revenu décroît au même taux que le revenu s'accroît et cela quel que soit le niveau du revenu. Cette conjecture a servi à conforter les travaux de psychophysique d'Ernst Heinrich Weber et de Gustav Fechner en faisant, au préalable, le pari qu'il était possible d'identifier les stimuli aux accroissements de revenus et la sensation à l'utilité.

22. Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964, 341 p., p. 235. Nouvelle traduction de Fernand Cambon et Jean-Pierre Grossein, Paris, Gallimard, 2003, LXV-531 p. ; version allemande, « Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus » in Max Weber, *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie I*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), UTB, 1988, 573 p., p. 17-206.

23. Max Weber, *Économie et société*, vol. 1, *op. cit.*, p. 145-146.

24. Dans une lettre à Robert Liefmann, il s'exprime en ces termes : « Que je n'aie pu faire que si peu ou presque rien pour la théorie, je le regrette moi-même, mais on ne peut pas tout faire. Ce n'est pas déprécier la théorie. Les autres choses ont autant besoin d'être faites. » (Lettre du 12 décembre 1919, citée par Wilhelm Hennis, *La Problématique de Max Weber*, *op. cit.*, p. 140.) Plus

tard, en réaction à un argument développé par Robert Liefmann dans le premier volume de ses *Grundsätze der Volks-wirtschaftslehre*, 1917, il revient sur cette même question : « Je suis censé affirmer que la valeur de connaissance de la théorie est « faible ». Où l'aurais-je fait ? La théorie crée des types idéaux et c'est cette réalisation qui est, à mes yeux précisément, la plus indispensable qui soit. Que la sociologie et l'histoire économique ne remplacent jamais la théorie, c'est là une de mes convictions profondes. – Je serais davantage intéressé par les configurations « particulières » (*spezielle Zusammenhänge*) ? Oui, si on appelle « configuration particulière » la question : pourquoi le capitalisme rationnel, fondé sur le calcul de rentabilité, est-il né seulement en Occident ? Il faut bien qu'il y ait aussi des gens qui s'occupent de cette question. » (Lettre datée du 9 mars 1920, citée in Wilhelm Hennis, *Max Webers Wissenschaft vom Menschen. Neue Studien zur Biographie des Werkes*, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), Tübingen, 1996, 230 p., citation p 117, et in Richard Swedberg, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology*, *op. cit.*, p. 203. La traduction m'en a été proposée par Hinnerk Bruhns et Jean-Pierre Grossein ; voir, à ce sujet, la présentation de ce dernier à Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, *op. cit.*, p. XXII-XXIII). Hinnerk Bruhns me signale également à ce propos que l'expression « configurations particulières » fait référence à une lettre de Robert Liefmann dans laquelle ce dernier reproche à Max Weber de s'intéresser uniquement aux « *spezielle Zusammenhänge* » et non aux « *theoretische Zusammenhänge* », in Wilhelm Hennis, *Max Webers Fragestellung*, *op. cit.*, p. 125. Ce reproche fait suite aux commentaires que livre Max Weber dans le rapport consacré à la thèse soutenue par Robert Liefmann sous sa direction à Fribourg en 1897. Max Weber y note l'apport unilatéralement théorique (« *einseitig theoretische Begabung* ») du travail de Robert Liefmann. Max Weber émet une critique semblable suite à la publication en 1917-1918 des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* du même Robert Liefmann. Dans une autre lettre adressée à Hans Ehrenberg (datée du 10 avril 1919 et citée in Wilhelm Hennis, *La Problématique de Max Weber*, *op. cit.*, p. 140), Max Weber écrit encore : « Je me languis de simplicité et de saisie massive des réalités, et non comme vous de fusion avec l'idée qu'il me faut considérer pour l'instant (hélas !) comme un 'luxe' à 'faible rentabilité marginale'. » Si, à la différence de nombre de ses collègues de l'école historique, il a de l'estime pour la théorie économique, Max Weber n'a pas l'ambition de se lancer immédiatement dans une telle voie. La remarque préliminaire au chapitre II de la première partie d'*Économie et société* suggère que, dans ce traité, l'objectif n'est toujours pas celui-là. « Il n'est nullement question ci-dessous de se livrer à un exercice de « théorie économique », il s'agira seulement de définir quelques concepts dont il fait un usage fréquent et d'établir certaines relations sociologiques des plus simples au sein de l'économie » (Max Weber, *Économie et société*, vol. 1, *op. cit.*, p. 101). Cette citation est traduite conformément à ce que suggère Jean-Pierre Grossein, « Présentation », Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, *op. cit.*, p. XXII. D'un mot donc, si Max Weber ne s'engage pas sur les chemins de la théorie économique, cela ne signifie pas qu'il n'y attache aucune importance. C'est même du contraire qu'il convient de se persuader si l'on considère encore, ainsi que nous y invite Hinnerk Bruhns (dans « Max Weber : théorie économique et histoire de l'économie », in Hinnerk Bruhns, *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber. Nouvelles perspectives sur l'école historique de l'économie*, Paris, MSH, 2004, 306 p., p. 193), la courte mise au point de Werner Sombart et de Max Weber, « Erklärung », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, n° 44, 1917-1918, p. 348, à l'adresse d'Edgar Jaffé, texte de vingt-quatre lignes dans lequel les deux auteurs contestent l'idée d'un total désintérêt de leur part à l'endroit de la théorie économique. Werner Sombart et Max Weber expliquent que tous deux accordent en fait « la plus grande importance à la « théorie » au sein de l'économie nationale ».

25. Wilhelm Hennis, *La Problématique de Max Weber*, *op. cit.*

26. Tel n'est pas le cas en revanche de la rationalité matérielle qui engage d'autres « exigences » (éthiques, politiques, utilitaires, hédonistiques, de classe ou égalitaires...) pour juger l'activité économique.

27. Max Weber, *Économie et société*, vol. 1, *op. cit.*, p. 132.
28. *Ibid.*, p. 159-160.
29. Max Weber, *Économie et société*, vol. 1, *op. cit.*, p. 133.
30. Max Weber, *Histoire économique - Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 1991, XI-431 p., p. 246 ; version allemande : *Wirtschaftsgeschichte. Abriss der universalen Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* [1<sup>re</sup> éd., 1923], Berlin, Duncker & Humblot, 1981, XIV-348 p.
31. Max Weber, *op. cit.*, p. 139-140.
32. Max Weber, *op. cit.*, p. 138.
33. *Ibid.*
34. *Ibid.*, p. 149.
35. *Ibid.*, p. 141.
36. Max Weber, *Économie et société*, vol. 1, *op. cit.*, p. 215.
37. Max Weber, *Sociologie du droit*, Paris, PUF, « Recherches politiques », 1986, 242 p., p. 113 ; version allemande, *Rechtsoziologie*, édité et introduit par Johannes Winckelmann, Neuwied-am-Rhein, Berlin, Luchterhand, 2<sup>e</sup> éd., 1967, 451 p.
38. Max Weber, *Sociologie du droit*, *op. cit.*, p. 115.
39. Max Weber, *Histoire économique*, *op. cit.*, p. 386.
40. Max Weber, *Économie et société*, vol. 1, *op. cit.*, p. 210.
41. *Ibid.*, p. 239.
42. Ludwig Von Mises, *Theories des Geldes und der Umlaufmittel*, Munich & Leipzig, Duncker & Humblot, 1912, XI-476 p.
43. Georg Friedrich Knapp, *Die staatliche Theorie des Geldes*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1905, X-397 p.
44. Bien qu'il amende les termes à sa manière, Ludwig von Mises inscrit son analyse dans la continuité de la théorie quantitative de la monnaie. Dans le chapitre 2 de la seconde partie de sa *Theorie des Geldes und der Umlaufmittel* (1912), il retient ainsi le postulat en vertu duquel il existe un lieu entre la valeur de la monnaie et les variations de l'offre et de la demande de cette même monnaie.
45. À la différence de Georg Friedrich Knapp, Max Weber soutient que l'État n'est pas l'unique groupement politique à décider de la valeur formelle de la monnaie. Dans *Économie et société*, Georg Friedrich Knapp est néanmoins l'objet d'une véritable célébration intellectuelle. « Cet ouvrage, écrit Max Weber à propos de *Staatliche Theorie des Geldes*, est, tant par sa forme que par son contenu, un des plus grands chefs-d'œuvre de la littérature allemande et un modèle de pénétration de l'esprit », Max Weber, *Économie et société*, vol. 1, *op. cit.*, p. 251. L'enjeu de la thèse de Georg Friedrich Knapp consiste à attribuer une responsabilité à l'État dans la fixation de la valeur de la monnaie. On peut comprendre l'intérêt de Max Weber pour les travaux de Georg Friedrich Knapp si l'on se rappelle que, durant la première guerre, le gouvernement allemand fixe autoritairement le niveau des prix et des salaires et espère masquer ainsi la perte de valeur du mark. Mais cela n'empêchera pas la dévalorisation massive de la monnaie allemande. En 1914, un dollar valait 4,2 marks ; en janvier 1923, il en vaut 18 000 ; le chiffre atteint 99 millions en septembre de la même année. Ajoutons que Georg Friedrich Knapp ne fait pas l'objet de la seule admiration de Max Weber. Pendant la Première Guerre mondiale, la thèse de Georg Friedrich Knapp « a été en fait largement utilisée pour « prouver » que le gonflement de la circulation monétaire n'avait rien à voir avec la hausse des prix », Joseph Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique*, Paris, Gallimard, 1983, 3 volumes, 3<sup>e</sup> vol., p. 441, première publication en Grande-Bretagne, 1954. L'histoire de l'analyse économique sera loin cependant de confirmer ultérieurement les louanges de Max Weber.
46. Max Weber, *Économie et société*, vol. 1, *op. cit.*, p. 256.
47. Max Weber, *Histoire économique*, *op. cit.*, p. 297.

48. Le texte sur la bourse, Max Weber, « Die Börse » in *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), UTB, 1988, 518 p., p. 256-322, a été initialement publié sous forme de deux articles, « Zweck und äussere Organisation der Börsen », 1894, et « Der Börsenverkehr », 1896, dont l'objectif était d'informer un public peu au fait des questions boursières et parfois naïvement convaincu des nécessaires méfaits des pratiques spéculatives. Cet intérêt de Max Weber pour la bourse est précoce puisqu'il date de ses premiers travaux sur les ouvriers agricoles en Prusse-Orientale, recherches à l'occasion desquelles il constate l'importance des transactions boursières pour la dynamique des prix des céréales. Au début des années 1890, les difficultés rencontrées par les bourses de valeur allemandes et le débat politique relatif au projet de réforme de ces institutions économiques expliquent le regain d'intérêt de Max Weber pour cette question particulière, Hans-Helmut Kotz, « Préface » à Max Weber, *La Bourse*, Paris, Transition, 1999, 110 p., p. 7-23. Hinnerk Bruhns m'indique par ailleurs que, suite au rapport produit par la commission d'enquête sur la bourse pour la *Zeitschrift für das Gesammte Handelsrecht*, 1894-1896, Max Weber est nommé en 1896, par le Bundesrat, au « provisorischer Börsenausschuss », comité d'experts chargés d'aider le Bundesrat à mettre en place la nouvelle loi boursière. En raison de l'action de lobbies qui ne supportent guère ses critiques à l'encontre de ladite loi, Max Weber n'est pas confirmé dans sa fonction lorsque le comité définitif prend place, en 1897.

49. Max Weber, *La Bourse*, *op. cit.*, p. 53.

50. *Ibid.*, p. 95.

51. *Ibid.*, p. 82.

52. Max Weber, *La Bourse*, *op. cit.*, p. 65.

53. Max Weber, *Histoire économique*, *op. cit.*, p. 310.

54. *Ibid.*, p. 310.

55. Karl Marx, *Le Capital*, livre deuxième, Paris, 1968, Gallimard, « La Pléiade », p. 824 sq. ; première édition originale, 1867.

56. « On assista à une progression des moyens de production bien supérieure à celle des moyens de consommation finale. [...] ces investissements, en grande partie réalisés à des fins spéculatives, s'avèrent techniquement inefficaces. Ils furent à la base de la vague de faillite que connut l'Allemagne dans les années 1924-1926 », Michel Aglietta, André Orléan, *La Violence de la monnaie* [1<sup>re</sup> éd., 1982], 2<sup>de</sup> éd., Paris, P.U.F, 1984, 324 p., p. 199.

57. Cette option entérine la prise de distance de Max Weber à l'endroit de l'école historique allemande, tout du moins telle qu'elle est incarnée à travers la figure de Gustav Schmoller. Avec Karl Bücher et Werner Sombart, Max Weber avait déjà, de fait, entamé un tel mouvement, notamment en introduisant la notion sombartienne de « système économique » dans le corpus des analyses consacrées aux phénomènes économiques ; voir notamment, à ce sujet, la 3<sup>e</sup> édition des « Agrarverhältnisse im Altertum » publiée en 1909.

## AUTEUR

### MICHEL LALLEMENT

Professeur de sociologie. Conservatoire national des arts et métiers. Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS / CNAM), Paris.